



Fiscalité investissement a Bali

Par **lesstefs69**, le **19/06/2024** à **16:30**

bonjour,

j'aurais besoin de vos lumières au sujet d'un investissement immobilier a Bali en Indonésie. Nous avons créer une société (PTPMA) et cette société dans lequel nous sommes shareholder (mais pas directeur car il faut etre resident avec un KITAS).

Cette PTPMA va acheter un bien immobilier et générer des revenus issus des locations, taxés en Indonésie. Nous ne sortirons pas d'argent de cette société pour l'instant car tout sera réinvestit en Indonésie.

Nous souhaitons savoir si il y a des déclarations à effectuer en France même si nous ne rapatrions aucun revenus pour le moment. Serons nous imposable ? devons nous déclarer un quelconque montant ?

Dans le cas d'un versement sous forme de dividendes (en Indonésie) qui seront réinvestit en Indonésie, devons nous déclarer ces dividendes en France ?

Dans le cas de la vente de tout ou partie de la société, si nous rapatriions tous les fonds en France, quel serait l'imposition à laquelle nous pourrions être soumis ?

Pour l'instant nous sommes en nom propre avec ma compagne en PACS dans la société, mais il est possible d'y ajouter une société (holding possible peut être). Serait il judicieux de créer ce type de structure afin de diminuer l'impôt ?

Dans le cas ou nous expatriions quelques années sur place en étant résident fiscal en Indonésie, si nous vendons la société sur place avec une déclarations aux impôts indonésiens, serions nous redevable de quelque chose si nous rentrons en France avec les fonds ? y a t il un temps minimum à respecter ?

voici toutes nos questions auxquelles nous faisons face actuellement et ou nous aurions

besoin d'un conseil.

en vous remerciant